

Elections législatives
Scrutin du 5 Mars 1967

3e CIRCONSCRIPTION DE LOIR-ET-CHER
(CIRCONSCRIPTION DE VENDOME)

Gérard YVON

MAIRE DE VENDOME

DÉPUTÉ SORTANT

Vice-Président de l'Association Départementale des Maires de France
Vice-Président de l'Office Départemental d'H.L.M. de Loir-et-Cher
Membre du Bureau de l'Union Internationale des Maires

CANDIDAT DE LA FEDERATION
DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE

Chers Electeurs, Chères Electrices,

En 1962 vous m'avez fait l'honneur de me désigner pour représenter notre circonscription à l'Assemblée Nationale.

Fort de la confiance que vous m'avez alors témoignée, j'ai rempli mon mandat avec le maximum de confiance, de dévouement et le plus souvent d'efficacité. Certain d'avoir été, pour la grande majorité d'entre vous, l'interprète fidèle de votre volonté, de vos aspirations et de vos espoirs, je sollicite à nouveau vos suffrages.

Discipliné, mais libre, et non pas domestique du Pouvoir, je crois nécessaire l'institution d'une véritable démocratie par :

— un dialogue entre l'Assemblée Nationale et le Gouvernement alors que depuis 1958 l'Assemblée n'est qu'une chambre d'enregistrement ;

— un contrat entre la majorité et le Gouvernement pour la durée de la législature assurant ainsi la stabilité ministérielle ;

— la liberté de l'information et l'indépendance de la radio-télévision.

Sur le Plan National

Je continuerai à défendre :

— les personnes âgées qui ne perçoivent pas encore les pensions auxquelles elles ont droit de par le plan Laroque ;

— les familles dont les allocations ne suivent pas la hausse du coût de la vie ;

— la jeunesse à qui on offre un budget de misère et qui a besoin d'écoles, de stades, de foyers, de piscines ;

— les rapatriés qui ont droit à la solidarité nationale pour l'indemnisation de leurs biens spoliés.

Je continuerai à soutenir :

— les salariés, victimes de l'augmentation du coût de la vie, des abattements de zones et de l'insécurité de l'emploi qui sème l'inquiétude dans les foyers ;

— les cultivateurs pour qui les prix agricoles se dégradant n'assurent plus un revenu normal de leur exploitation ;

— les viticulteurs, durement touchés par des mesures vexatoires telles que blocage de la récolte, bas prix du degré-hecto, prestations viniques et importations massives ;

— la fonction publique défavorisée et brimée par le Gouvernement ;

— les Anciens Combattants et les Victimes de Guerre dont les droits ne sont toujours pas complètement reconnus par le Pouvoir qui se refuse encore à l'application du rapport constant.

Je continuerai à aider :

— les Communes dont les franchises sont menacées et qui risquent de mourir asphyxiées tant les subventions pour travaux d'équipement sont réduites ;

— les groupements culturels, sportifs qui doivent recevoir des équipements sociaux ;

— les défenseurs de notre patrimoine touristique (Perche, Val de Loir).

J'exigerai la Justice Sociale :

— par l'accroissement du niveau de vie, la sécurité de l'emploi, l'allègement fiscal pour les salariés, les artisans, les commerçants ;

— par la défense de la Sécurité Sociale menacée de réformes profondes aux dépens des salariés ;

— par la reconnaissance de la dignité de la femme afin d'assurer sa promotion personnelle (abrogation de la Loi de 1920, salaire égal à celui de l'homme, etc...) ;

— par le droit à la santé qui exige l'extension, la modernisation du secteur public hospitalier et la construction de maisons de retraite ;

— par le droit au logement en demandant la construction de 350.000 logements sociaux et la création d'un organisme financier public accordant des crédits de longue durée ;

— par la priorité à réserver à l'Education Nationale afin de donner à chaque enfant l'égalité des chances dans la vie (accroissement massif des bourses et meilleure attribution surtout pour les ruraux)

Je continuerai à lutter pour la paix dans un monde organisé :

— par la renonciation à la force de frappe atomique, inutile, dangereuse et ruineuse ;

— par une action inlassable en faveur du désarmement général, simultané et contrôlé ;

— par une action concertée de la France en faveur de la sécurité collective et de la coexistence pacifique ;

— par une action énergique pour la construction d'une Europe des peuples élargie à la Grande Bretagne et aux Etats Scandinaves et liée aux peuples de l'Est Européen.

Dans le Vendômois

Je continuerai ma lutte opiniâtre pour l'abrogation du décret de 1964 qui, classant notre région en zone blanche, interdit son développement économique et précipite l'exode rural.

Je suivrai de près les travaux à effectuer pour domestiquer le Loir dans la traversée de la circonscription

Je me battrai sans merci pour conserver l'autoroute A 10 en son tracé primitif.

Je participerai activement à la répartition des crédits d'équipement prévus au Ve Plan et qui doivent permettre de poursuivre les programmes d'adduction d'eau, de renforcement des lignes électriques, de constructions scolaires, sportives, socio-éducatives donnant de la vie à nos communes rurales.

Je serai vigilant au problème du logement social qui se pose avec acuité dans la Ville de VENDOME et dans nos grosses communes, en permettant à chacun d'avoir une meilleure répartition du contingent départemental.

Je continuerai de défendre vos intérêts avec tout le dynamisme, toute la volonté et toute la compétence que vous me connaissez.

Je continuerai de rester en contact avec vous tous et avec vos élus, comme je l'ai fait depuis 1962, au service de tous, dans le respect des opinions de chacun.

Électeurs, Électrices
du Vendômois, du Perche, de la Beauce
j'ai confiance en vous

VOUS ME CONNAISSEZ TOUS BIEN DEPUIS PLUS DE 35 ANS QUE JE VIS PARMI VOUS, DEPUIS 14 ANS QUE J'AI L'HONNEUR ET LA CHARGE D'ADMINISTRER LA VILLE DE VENDOME,

Alors votre devoir est clair,

Parce que vous avez du jugement et du bon sens,

Parce que vous avez fait de moi, dès 1962, votre défenseur légitime,

Dès le premier tour vous voterez utile et efficace,

Vous voterez

Gérard YVON

DÉPUTÉ SORTANT

Maire de Vendôme

« Remplaçant éventuel »

René DUBOIS

Cultivateur

MAIRE DE CELLÉ

Vu : le Candidat.

IMP. BARILLON - VENDOME 2-67 661